



MAIRIE
DE
BRANCOURT EN LAONNOIS



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 21 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 janvier à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Marie-Laure ROUYER, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Catherine BRANDON, Fabien CAGNIET, Audrey COLETO, Nicolas COUSIN, Nadège DELPECH, Djamila MOISSON, Jean-Jacques REMY, Marie-Laure ROUYER.

Absents représentés : Monsieur David ALLUITTE a donné pouvoir à Monsieur Fabien CAGNIET, Madame Sandrine BOISSOLLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques REMY, Madame Céline CAUCHOIS a donné pouvoir à Madame Marie-Laure ROUYER, Monsieur Jean-Marc SUMIEN a donné pouvoir à Madame Nadège DELPECH, Monsieur Wilfried GILLES a donné pouvoir à Catherine BRANDON

Absents non excusés : Madame Charline LAVAIRE et Monsieur Thierry SLIPECKI.

Secrétaire de séance : Madame Audrey COLETO

1 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2021

Le compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 10 décembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

2 / DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ETANCHEITE DE LA SALLE POLYVALENTE.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre des travaux d'étanchéité à effectuer sur la toiture de la salle polyvalente, lors du dernier Conseil il a été décidé de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de l'API à hauteur de 25 % du montant HT du coût de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide, en complément de la précédente demande de subvention, de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de la DETR, de 40 % du montant HT du coût de ces travaux qui s'élève à 16 127.36 € HT.

3 / DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DE « LA FERME ».

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre des travaux urgents de réfection à effectuer sur une partie de la toiture du bâtiment communal communément appelé « la Ferme », l'ADICA est chargée d'établir une étude de faisabilité et un diagnostic de la structure.

Lors du dernier Conseil il a été décidé de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de l'API à hauteur de 30 % du montant HT du coût de cette étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide, en complément de la précédente demande de subvention, de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de la DETR, de 30 % du montant HT du coût de cette étude.

Considérant que ces diverses demandes de subvention au titre de l'API et de la DETR doivent être prioritaires pour leur traitement, le Conseil Municipal précise l'ordre de priorité sera le suivant : travaux écoles, travaux salle polyvalente, travaux bâtiment communal « la Ferme » et travaux église.

4 / QUESTIONS DIVERSES

4.1 – Journal de la Commune

Comme l'année précédente, le journal de la Commune dénommé « Le Mag » sera distribué aux habitants. Il est actuellement en cours de rédaction.

4.2 – Repas des aînés

Malgré la volonté de remettre en place le repas des aînés qui a traditionnellement lieu au cours du mois de février, il ne sera à nouveau pas possible de l'organiser cette année en raison de l'épidémie de la COVID-19. Tout comme l'année dernière des colis seront donc distribués aux habitants de la Commune ayant 63 ans ou plus. Cette distribution aura lieu le samedi 12 février prochain de 10 à 13 heures à la Mairie.

4.3 – Opération Hauts de France Propres

La Commune participera à l'opération Hauts de France Propres organisée les vendredi 18 mars et samedi 19 mars prochains.

4.4 – Achat de capteurs de CO2

Suite à un groupement de commande effectué par la Communauté de Communes Picardie des Châteaux, 3 capteurs CO2 sont commandés par la commune et seront installés dans les 3 classes.

La séance est levée à 20h00.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

La secrétaire de séance,



Audrey COLETO

Le Maire,



Marie-Laure ROUYER